

## **Le Secrétaire général**

### **Message publié à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse**

**Le 3 mai 2013**

La liberté d'expression est un droit fondamental inscrit à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle est la pierre angulaire de la bonne gouvernance, du développement durable et d'une paix et d'une sécurité durables.

Pourtant, chaque jour, des journalistes et des professionnels de la presse subissent partout dans le monde des intimidations, des menaces et des violences de la part de gouvernements, d'entreprises, de groupes criminels ou d'autres forces qui cherchent à les réduire au silence ou à les censurer.

Cette année, la Journée mondiale de la liberté de la presse est placée sous le thème « Parler sans crainte : assurer la liberté d'expression dans tous les médias » et s'intéresse tout particulièrement aux moyens de protéger le droit des journalistes d'accomplir leur travail essentiel.

Les risques que les journalistes doivent affronter, qu'ils travaillent pour des médias traditionnels (radio, presse écrite ou télévision) ou pour des médias sociaux plus populaires (blogs, reportage citoyen), sont de plus en plus grands.

Au cours de la décennie écoulée, plus de 600 journalistes ont été tués – dont au moins 120 au cours de l'année écoulée. Des centaines d'autres ont été emprisonnés. Les dangers ne sont pas seulement physiques : qu'il s'agisse de cyberattaques ou de tentatives d'intimidation, les puissants ne reculent devant rien pour empêcher les médias de révéler leurs méfaits au grand jour.

Prises dans leur ensemble, toutes ces tragédies individuelles constituent une attaque contre le droit des gens de savoir la vérité. Je trouve particulièrement préoccupant de voir que si peu de responsables aient été punis.

Les Nations Unies ont adopté un plan d'action sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité dans l'objectif d'éveiller les consciences et d'encourager la prise de mesures concrètes pour permettre aux journalistes de travailler dans un environnement libre et sûr.

En cette Journée mondiale de la liberté de la presse, engageons-nous à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les journalistes puissent tous, sans exception, faire le travail qui est le leur. S'ils peuvent parler sans crainte, c'est nous tous qui en bénéficions.